



Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
N°78 du 21 novembre 2025




ZÉLÉS ALLIÉS DE LA GENDARMERIE VOICI LES CHASSEURS DÉLATEURS

Quand on arrive en vi-ille, on n'est plus vraiment tranqui-le... Avec tous ces voisins vigilants, plus moyen d'assassiner une petite vieille pour lui voler ses économies sans se voir dénoncer par le premier venu, confortablement caché derrière ses rideaux. Sans compter les caméras urbaines et celles des téléphones portables. Le pauvre Balavoine en aurait perdu la voix.



4 millions de français « couverts », 70.000 communautés de voisins, 1000 mairies partenaires !
<https://www.voisinsvigilants.org/>

Pour quoi faire ?

-  Pour contribuer à l'amélioration de votre sécurité et de celle de vos proches.
-  Pour aider votre commune à lutter contre les cambriolages, les atteintes à l'environnement, les incivilités etc.
-  Pour vivre au sein d'une communauté d'utilisateurs soudée et bienveillante.

Pour vivre au sein d'une communauté d'utilisateurs soudée et bienveillante ? Non sérieux ça existe ? Ailleurs que chez les bisounours ou les Amishs ?

Attention à ne pas confondre les « voisins vigilants » et la « participation citoyenne ». On vous explique tout ici : <https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/voisins-vigilants-participation-citoyenne-quelle-difference-on-vous-repond-2001595.html>

Il s'agit notamment nous dit la commune de Saint-Cyprien dans la Loire de signaler les personnes ou véhicules « douteux ». Un véhicule douteux nous avons bien une idée, par exemple un C15 avec une

grille pour les chiens de chasse. Mais à quoi peut bien ressembler une personne douteuse ? Pensez bien, amis lecteurs, à vous laver les cheveux avant d'aller chercher des champignons dans les bois !

Ces « brigades citoyennes » viennent utilement compléter le dispositif de caméras répandues à tous les coins de rue. L'Echo des Terriers a demandé aux mésanges ce qu'elles pensent de la vidéo surveillance. La réponse est ici : <https://www.youtube.com/watch?v=n6sW1HtsXJE>

Jusqu'à peu il nous restait les bois et forêts pour commettre nos forfaits, fumer une liane clématite en se prenant pour Fidel, sniffer un rail de champignons hallucinogènes en écoutant Nina Hagen, conter fleurette à Manon... Mais fini la tranquillité. Prom'nous-nous dans les bois, quand les chasseurs n'y sont pas, si les chasseurs y étaient, ils nous dé-non-c'raient !

Depuis 2018, certaines fédérations de chasseurs (et non pas de chausseurs comme indiqué dans l'article du chasseur français <https://www.lechasseurfrancais.com/chasse/chasseurs-vigilants-lidee-deja-experimentee-69614.html>) signent des conventions avec des gendarmeries et des préfets, pour sensibiliser les personnes qui fréquentent les milieux naturels, repérer et dénoncer les incivilités ou actes de malveillance. Oh pas tous les chasseurs, juste les volontaires.



Et voici nos Nemrods partant au combat contre les incivilités dans notre beau pays de France. Pas partout encore malheureusement, juste quelques départements pionniers :

- De l'Oise <https://www.europe1.fr/societe/dans-loise-les-chasseurs-vigilants-aident-les-forces-de-lordre-3541319>,
- Du Haut-Rhin <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2025/09/27/le-haut-rhin-reactive-le-dispositif-des-chasseurs-vigilants>,
- Du Loir et Cher <https://www.chassons.com/les-echos-des-federations/loir-et-cher-chasseurs-et-gendarmes-unis-contre-les-atteintes-a-la-nature/417480/>
- De Seine et Marne <https://lareleveetlapeste.fr/quand-les-chasseurs-se-transforment-en-milices-vigilantes-du-confinement/>

Alors bien sûr, voici l'association 30 millions d'Amis des sauvages et autres vermines de contester cette salubre initiative sanitaire <https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/12979-mauvaise-idee-quand-200-chasseurs-vont-aider-la-gendarmerie-dans-loise> Allant jusqu'à évoquer une « milice armée ». Pourquoi pas faire référence au régime de Vichy tant que vous y êtes ?!

C'est pourtant simple comme bonjour. Il s'agit comme nous aimons à le dire de « remettre l'église au cœur du village ». Les églises sont vides vous dites ? Et les villages aussi ? Peu importe vous nous avez compris. C'est le bon sens près de chez vous, cher au Crédit Agricole.

Le chasseur plein de bon sens et formé puisqu'il a réussi le permis de chasser et celui de conduire, est à l'affut des moindres actes, situations ou comportements suspects. De ce qu'on appelle un « fait anormal ». Il appelle aussitôt son copain référent, chasseur identifié comme antenne-relais de la gendarmerie. Avec des noms de codes évidemment, vous les prenez pour des truffes ?

« Allo Bébert 2, y a un renard qui m'a l'air pas tibiaire dans le coin » ;

« Bien reçu Nanard 3, tu peux m'en dire un peu plus ? » ;

« J'saurais pas bien dire mais il m'a l'air de roder et surtout il ne marche pas droit. Il aurait fumé de la marijuana que ça ne m'étonnerait pas » ;

« Ok merci du signalement j'appelle tout de suite la base ».

Et nos pandores d'intervenir s'ils le jugent nécessaire. Mieux encore, la gendarmerie pourra demander aux chasseurs des informations pour l'aider à rechercher des personnes ou objets.

« Dites donc les gars, vous pouvez mobiliser vos troupes, le Louvre s'est fait voler 9 bijoux et joyaux de la Couronne de France. Ils seraient enterrés dans les bois que ça ne nous étonnerait pas ».



Tout n'est pas à jeter dans ce partenariat qui va au moins permettre de signaler plus rapidement la centaine d'accidents de chasse chaque année, dont plusieurs mortels

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/bilan-des-accidents-et-incidents-de-chasse-saison-2024-2025>

Quoi, dénoncer des actes de braconnage et tir sur des espèces protégées ? De maltraitance des chiens de chasse ? Pourquoi pas des actions de chasse sous l'emprise de l'alcool tant que vous y êtes ?!

Mais regardons plutôt un exemple de convention de plus près. Celle entre la gendarmerie, du préfet et la fédération des chasseurs du Loir-et-Cher signée le 23 septembre dernier.



Les services de l'État et la fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher se fixent pour objectif commun de conjuguer leurs efforts afin de lutter plus efficacement contre toutes formes d'insécurité et de délinquance en milieu rural et plus particulièrement au sein des territoires de plaines et de massifs forestiers du Loir-et-Cher où s'exercent les activités cynégétiques.

Diable, lutter ensemble contre l'insécurité et la délinquance en milieu rural, ce n'est pas rien...

Considérant qu'une coopération accrue entre les services de l'État et la fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher doit être mise en place afin de mieux combattre toutes les formes de délinquance, notamment celles touchant les milieux naturels,

Toutes les formes de délinquance, voyons voir : les braconnage, tir sur des espèces protégées, sur des panneaux de signalisation, fusil non cassé, déplacements en cours de battue pour suivre le GPS du chien, rejet de plomb dans la nature, abandon de cartouches usagées... Non c'est vrai, quand on y réfléchit il y a du boulot !

Le réseau « chasseurs vigilants » est un réseau dynamique de vigilance citoyenne. Il a pour objectif principal d'échanger de l'information et d'impliquer les chasseurs du département dans un réseau de coproduction de sécurité, selon le mode d'action global visant à « observer, alerter, sensibiliser ».

Le groupement de gendarmerie départementale de Loir-et-Cher (GGD41) et la fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher (FDC41) partagent un intérêt commun : celui de préserver et protéger un environnement propice à l'exercice des activités cynégétiques.

La gendarmerie du Loir-et-Cher a intérêt à préserver un environnement propice à l'exercice de la chasse ? Ah bon, et pas un environnement propice au ramassage des champignons, à l'affut au blaireau ou à l'ornithologie par exemple ?

Ainsi, le numéro d'appel d'urgence (17) sera exclusivement employé pour la transmission immédiate d'une information urgente. Afin d'être plus facilement identifié comme « chasseur vigilant » lors de ce contact, l'appelant se verra proposer une inscription dans le fichier SIP de la gendarmerie. Ce fichier permet de lier l'identité du « chasseur vigilant » à son numéro d'appel, et donc d'accélérer la prise en compte de l'information.

« Allo la gendarmerie ? Je suis en forêt de Montrichard, il y a un type qui fait la vidange de sa voiture. »

« Je ne vous trouve pas dans mon fichier SIP. Vous êtes chasseurs ? »

« Ben non... »

« Essayez d'en trouver un dans le coin, vous ne pouvez pas vous tromper, il a un fusil et un gilet orange, il est habilité pour nous appeler ».

Nous avons gardé le meilleur pour la fin :

- Les chasseurs nommément identifiés et préalablement formés en faisant remonter toutes les informations qu'ils jugent anormales (véhicule abandonné, braconnage, comportement suspect, activités criminelles...) ou de nature à perturber les activités cynégétiques (dépôts d'ordures, pollution, cultures de cannabis...).

Les cultures de cannabis sont de nature à perturber les activités cynégétiques, ça alors ! L'alcool on le savait, et on se souvient encore du sketch des inconnus

<https://www.youtube.com/watch?v=QuGcoOJKXT8> Mais les cultures de cannabis ! Les chiens de chasse s'arrêtent pour se rouler un joint ? Les lapins sont euphoriques ? Les faisans désinhibés ?

Ne faudrait-il pas tant qu'à faire signaler la présence de vignobles avec près de 50.000 décès dus à l'alcool en France chaque année ?

Dans le Haut-Rhin, l'objectif n'est pas seulement de prévenir les incivilités, mais d'assurer la cohabitation entre tous les acteurs de la ruralité <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2025/09/27/le-haut-rhin-reactive-le-dispositif-des-chasseurs-vigilants> Bon sang de Beagle c'est pas rien la « cohabitation entre tous les acteurs de la ruralité ». Mais comment les reconnaît-on déjà les acteurs de la ruralité ? Surtout avec 70% des chasseurs qui sont urbains.

Vous-mêmes chers lecteurs de l'Echo des terriers, saurez-vous identifier le chasseur vigilant du gendarme sur cette photo illustrant ce partenariat ?



Dans les Ardennes, les chasseurs encore plus « affûtés » sont invités à signaler les découvertes de cadavres. <https://www.lest-eclair.fr/id449299/article/2023-01-24/chasseurs-vigilants-un-dispositif-de-vigie-citoyenne> « Dis-donc Marcel y a un cadavre derrière le talus ». « Attends je regarde si c'est bien dans la liste des anomalies à signaler ».

On nous explique aussi que « Jean-Louis a également repéré un cadavre de gibier « braconné » quelques jours avant la découverte du coffre-fort ». Euh... vous pouvez répéter la question ? Où l'on comprend mieux les risques de culture de cannabis pour l'activité cynégétique.

Alors bien sûr, il y a toujours des esprits chagrins pour critiquer les initiatives salutaires dans ce climat délétère où tout un chacun risque de se faire trucher par des sauvageons au coin du bois. Comme la Ligue des droits de l'homme, ou 30 millions d'amis. D'autres sont plus simplement jaloux et voudraient eux aussi pouvoir dénoncer les personnes d'aspect suspect :

<https://www.leparisien.fr/oise-60/oise-apres-les-chasseurs-voila-les-randonneurs-vigilants-02-02-2019-8002455.php> C'est ainsi que le préfet de l'Oise et le colonel Brémand, patron des gendarmes du département de l'Oise, ont signé une convention « randonneurs vigilants » avec le comité départemental de randonnée pédestre de l'Oise.

« C'est ben vrai ça » aimait à dire la Mère Denis ; si tout le monde voulait y mettre du sien, nos villes et campagnes pourraient devenir tellement plus sûres grâce aux voisins vigilants, chasseurs vigilants, randonneurs vigilants, ornithologues vigilants, botanistes vigilants, ramasseurs de champignons vigilants, joggers vigilants, vététistes vigilants... Nous pourrions même gagner en tranquillité sur et sous mer avec les surfeurs et plongeurs vigilants, dans les airs avec les parapentistes et pilotes vigilants, sous terre avec les spéléologues vigilants. Et sur les cours de tennis, les terrains de football, les golfs... des vigilants partout. Il n'y aurait plus que des vigiles vigilants qui se surveillent mutuellement.

Reste plus qu'un gros ballon blanc qui nous suivrait partout pour nous empêcher de nous évader
<https://www.youtube.com/watch?v=TEdyxPZ9FF8>

Notre rubrique « Quand les cons voleront, il sera chef d'escadrille » : une des premières visites du sous-ministre à l'écologie Mathieu Lefevre a été celle d'une palombière dans les Landes, pour, du foie gras plein les dents, déclarer aux chasseurs que le gouvernement allait œuvrer pour rétablir les chasses dites traditionnelles en modifiant la Directive oiseaux <https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/espace-presse/communiqués/cp-2025/le-ministre-delegue-charge-de-la-transition-ecologique-en-mission-pour-sauver-les-chasses-traditionnelles> et aussi [https://www.actu-environnement.com/dit-aujourd'hui/1738.html#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8Mzg5Mg%3D%3D\[NDExODE0](https://www.actu-environnement.com/dit-aujourd'hui/1738.html#ntrack=cXVvdGkaWVubmV8Mzg5Mg%3D%3D[NDExODE0)

Nous pensions avoir touché le fond, mais c'était le plancher d'un ascenseur en descente qui n'a pas l'air de vouloir s'arrêter.

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>

Avertissement : l'Echo des Terriers est une tribune hebdomadaire privée, adressée à une liste de destinataires fermée. Elle fait le pari de l'intelligence de ses lecteurs. Les humeurs n'engagent que leurs auteurs, blaireaux, renards, fouines et autres « malfaisants » qui assument leur mauvaise foi et

subjectivité. A une époque de régressions environnementales jamais vues dans l'histoire de la protection de la nature, l'Echo des Terriers n'a d'autre prétention que de s'amuser tout en dénonçant les destructeurs et tartuffes de l'écologie.

Pour recevoir l'Echo des Terriers, il suffit de le demander. Pour ne plus le recevoir, il suffit de le demander.

Vous voulez la partager à des amis, ou mieux à des ennemis de la nature ? Qui vous en empêche ?

Les remarques en retour des lecteurs ne font pas forcément l'objet de réponse, mais elles sont susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans la version PDF finale.

Cette tribune sans prétention s'arrêtera un jour comme elle a commencé. Sans avoir à s'en expliquer.